

BAIGNADE EN RIVIÈRE : AVANT DE VOUS BAIGNER, INFORMEZ-VOUS À LA SOURCE !

Lorsque les températures augmentent, les rivières de l'Aveyron, de la Lozère et du Gard sont particulièrement appréciées pour se rafraîchir. La baignade en pleine nature est un plaisir estival, mais elle nécessite aussi quelques précautions.

Qualité sanitaire de l'eau, épisodes orageux, présence de cyanobactéries, restrictions des usages de l'eau... les informations sont nombreuses et circulent rapidement, notamment sur les réseaux sociaux. Pour connaître la situation réelle d'un site de baignade, **un réflexe simple : privilégiez les sources officielles et les informations actualisées.**

AVANT DE SE BAIGNER, VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Sur les sites de baignade déclarés par les communes, les Agences Régionales de Santé (ARS) réalisent régulièrement des analyses de l'eau. Elles permettent de suivre sa qualité sanitaire, notamment grâce à la recherche de bactéries indicatrices d'une contamination d'origine fécale, comme les entérocoques intestinaux et *Escherichia coli*.

Les résultats et les éventuelles recommandations sont disponibles directement sur les sites de baignade et sur le portail national :

👉 <https://baignades.sante.gouv.fr>

Après de fortes pluies ou des épisodes orageux, la qualité sanitaire de l'eau peut également être temporairement dégradée. Dans ce cas, respectez les consignes affichées sur place et, si nécessaire, reportez votre baignade.

Une information trouvée sur les réseaux sociaux ne remplace pas les résultats des suivis officiels. Pour connaître la situation d'un site, consultez les informations à la source.

CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRE : UN SUIVI SPÉCIFIQUE SUR LE TARN-AMONT

Sur le Tarn et plusieurs de ses affluents, notamment le Tarnon, la Dourbie et le Trévezel, un suivi spécifique est réalisé depuis de nombreuses années pour surveiller les cyanobactéries en rivière dites benthiques.

Naturellement présentes dans les cours d'eau, ces micro-organismes peuvent se développer sur les galets et la végétation aquatique sous forme de biofilms. Lorsqu'ils se détachent, ils peuvent former des amas flottants appelés « flocs ».

Certaines cyanobactéries peuvent produire une toxine, l'anatoxine-a, particulièrement dangereuse en cas d'ingestion. Le risque est principalement lié à l'ingestion de biofilms ou de flocs présents sur les galets ou à la surface de l'eau.

Les fortes chaleurs et les faibles débits estivaux peuvent favoriser leur développement. Une vigilance particulière est donc recommandée pendant l'été, notamment pour les jeunes enfants et les chiens.

LES BONS RÉFLEXES

Pour les jeunes enfants

- Ne pas porter à la bouche les galets, végétaux ou dépôts présents dans la rivière.
- Les surveiller en permanence au bord de l'eau.

Pour les chiens

- Les tenir en laisse à proximité des secteurs concernés.
- Éviter qu'ils boivent l'eau ou consomment des dépôts présents sur les galets.
- En cas de symptômes suspects, consulter immédiatement un vétérinaire.

Pour les pêcheurs

- Ne pas consommer les petits poissons entiers.
- Éviscérer et étêter rapidement les gros poissons avant leur consommation ou leur congélation.

UN SUIVI LOCAL POUR INFORMER LES USAGERS

Depuis 2012, un protocole de suivi et de gestion des cyanobactéries benthiques est mis en œuvre sur le bassin du Tarn-amont. Il associe les services de l'État, les ARS, les DD(ETS)PP, les collectivités locales et le Syndicat Tarn-amont.

Chaque année, des informations sont diffusées auprès des communes, des professionnels de santé, des vétérinaires et des usagers des rivières. Une cartographie interactive permet également de suivre la situation pendant la saison estivale.

Les ambassadeurs des cours d'eau vont à la rencontre du public sur les principaux sites de baignade, dans les campings et lors de manifestations locales. Cette année, ils sont également accompagnés des gardiens des rivières, en canoë dans les Gorges du Tarn.

👉 Informations, documents et cartographie : <https://www.tarn-amont.fr/cyanobacteries/>

👉 Actualités du suivi : <https://www.facebook.com/SyndicatTarnamont>

LE BON RÉFLEXE : S'INFORMER AVANT DE SE Baigner

La rivière est un espace naturel privilégié pour se rafraîchir et profiter de l'été. Pour en profiter en toute sérénité, pensez à consulter les informations disponibles sur les panneaux des sites de baignade, les plateformes des autorités sanitaires et les outils de suivi locaux.

Et en **ces périodes de sécheresse** fragilisant les milieux aquatiques et les espèces qui y vivent, chacun peut contribuer à préserver la ressource en eau en adoptant des gestes simples : limiter sa consommation d'eau, respecter les restrictions en vigueur et éviter les usages qui peuvent dégrader les cours d'eau et leurs berges.

Pour connaître les restrictions et les mesures en vigueur dans votre secteur, consultez les informations diffusées par les services de l'État et les collectivités locales

👉 Plateforme nationale <https://vigieau.gouv.fr/>

Vérifiez l'information à la source !

Une information fiable, officielle et actualisée : c'est le meilleur réflexe pour profiter de la rivière en toute sécurité et la préserver. 